

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 19 décembre 2025 à 19h00

Convoqué le 15 décembre 2025, le Conseil municipal de Naisey-les-Granges s'est réuni en mairie, le vendredi 19 décembre 2025 à 19h00, sous la présidence de Monsieur le maire, Jacky MOREL.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : Jean-Michel ALEX, Etienne BIZE, Adeline CARLOT, Michel CRETIN, Eric LIMACHER, Jean-Luc MARGUET, Estelle MATHEY, Jacky MOREL, Maud QUINET, Pascal SAPOLIN, Sandrine SAPOLIN, Philippe VUILLEMIN.

Absents ayant voté par procuration : Claude BELIARD à Michel CRETIN, Christophe RUBRECHT à Etienne BIZE.

Absent : Bastien FRANSIOLY.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, le Conseil municipal élit Philippe VUILLEMIN, secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

1. Procès-verbal du Conseil municipal du 28 novembre 2025
2. Terrains communaux
3. Périscolaire
4. Questions diverses

1. Procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2025

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2025 est arrêté et signé par le maire et le secrétaire de séance de la précédente réunion.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 2

2. Terrains communaux

Rapporteur : Jacky MOREL

► Renouvellement des baux ruraux

DÉLIBÉRATION N° 2025.55

Le maire informe le Conseil municipal que les baux ruraux arrivent à échéance le 31 décembre 2025 et propose de les renouveler.

Pour ce faire la commission en charge du dossier s'est réunie le 3 décembre 2025 et une rencontre avec les agriculteurs s'est tenue le 10 décembre 2025.

Le Conseil municipal décide de renouveler les baux suivants à partir du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 9 ans et autorise le maire à les signer :

ALEX Jean-Michel	ZK 133 C 497	1 ha 69 a 00 ca 5 ha 94 a 44 ca
BELIARD Etienne	ZK 129 291 ZA 78 291 ZA 80	2 ha 74 a 00 ca 1 ha 16 a 16 ca 4 ha 36 a 05 ca
DEVILLERS Pol	ZI 7	13 ha 10 a 10 ca
FLEURY Jean-Charles	ZC 21	10 ha 70 a 00 ca

GERARD Pamela	ZK 129 C 492 C 490	3 ha 01 a 26 ca 3 ha 62 a 00 ca 5 ha 00 a 00 ca
LAVILLE Arnaud	C 496 ZK 129	7 ha 70 a 84 ca 5 ha 43 a 00 ca
LAVILLE Julien	ZB 101 291 ZA 41 et 53	1 ha 05 a 61 ca 3 ha 36 a 10 ca
SAPOLIN Dominique	C 493	17 ha 00 a 00 ca
SAPOLIN Jérôme	C 540 C 213 C 490	1 ha 33 a 80 ca 1 ha 16 a 40 ca 3 ha 57 a 95 ca
VUILLEMIN Nicolas	ZK 129	3 ha 44 a 00 ca

Jean-Michel ALEX, concerné par cette décision, ne participe ni au débat ni au vote.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

► **Avenant au contrat de bail à ferme avec M. LAVILLE Julien**

DÉLIBÉRATION N° 2025.56

Le Conseil municipal décide de fixer le prix de fermage du bail signé entre la commune et M. LAVILLE Julien le 31 mars 2023 (ZK 129 et E 250, superficie louée : 1 ha 03 a 00 ca) à 113,30 € à partir du 1^{er} janvier 2026.

Le fermage annuel sera calculé, à la date de son échéance par l'application du taux d'évolution, fixé par arrêté préfectoral, dans la zone de fermage correspondante.

Les autres conditions et dispositions du bail signé restent valables.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

► **Demande de location de terrain pour le stockage de bois de chauffage**

DÉLIBÉRATION N° 2025.57

Le Conseil municipal accepte la demande de M. et Mme Philippe et Nathalie GAINET pour la location d'un terrain en vue d'y stocker son bois de chauffage sur la parcelle ZK 133 (La Vanne) d'une superficie de 2 ares.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer un contrat de concession temporaire avec M. et Mme Philippe et Nathalie GAINET qui débutera le 1^{er} janvier 2026.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

3. Périscolaire

Rapporteurs : Jacky MOREL et Michel CRETIN

► **Convention de partenariat entre Familles rurales et la commune pour la gestion du périscolaire**

DÉLIBÉRATION N° 2025.58

Le maire présente la convention entre l'association Familles rurales et la commune, qui a pour objet de définir et préciser les modalités techniques et financières de gestion et d'animation de l'accueil de loisirs de Naisey-les-Granges

Après exposé du maire, le Conseil municipal :

- valide la convention pluriannuelle (2026-2029) entre l'association Familles rurales et la commune pour la gestion du périscolaire
 - autorise le maire à signer les documents nécessaires à ce dossier.

Vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4. Questions diverses

Rapporteur : Jacky MOREL

- Le président de l'association des anciens combattants de Bouclans nous fait part de la dissolution de l'association compte-tenu de la moyenne d'âge des adhérents. Le souvenir français prend le relais et se chargera du déroulement des cérémonies commémoratives.
 - Le maire donne connaissance des résultats du comptage des plants suite au reboisement des parcelles touchées par le scolyte. Les résultats communiqués par l'ONF ne sont pas fiables, le comptage ayant été fait alors que la feuille était tombée. Il serait bon de procéder à une nouvelle estimation.
 - Le maire informe le Conseil municipal du contenu et des décisions prises lors du Conseil communautaire le 8 décembre en particulier les modifications du pacte financier et fiscal, le coût du service Y'lico et les avancées sur le dossier de la plateforme de bois déchiqueté.

➤ Dates à retenir :

9 janvier Vœux du maire à 19h00 salle La Canopée

30 janvier Réunion du Conseil municipal à 20h30

Le maire lève la séance à 20h30.

Le maire,
Jacky MOREL
(Original signé)

Le secrétaire de séance,
Philippe VUILLEMIN
(Original signé)

En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal lors de la présente séance a été affichée à la mairie le 20 décembre 2025.